



 Cour d'Appel de Limoges, 17 place d'Aine

 4 octobre 2021 de 17h00 à 19h00

LA NUIT DU DROIT POUR VOIR LE DROIT SOUS UN NOUVEAU JOUR

« Protection des libertés individuelles : qui fait quoi ? »

Abordons ensemble les compétences du juge judiciaire et du juge administratif en matière de protection des libertés publiques.

Au programme :

- Propos introductif des chefs de cour.
- Interventions des professionnels du droit :
 - o Patrick GENSAC, président du tribunal administratif ;
 - o Jean-Pierre COLOMER, conseiller à la cour d'appel ;
 - o Philippe MELIA, avocat général à la cour d'appel ;
 - o Bertrand VILLETTE, bâtonnier de l'ordre des avocats de Limoges.
- Echanges avec le public.